

Compte de Résultat 1/2

				31/12/2022	31/12/2021
		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	36 797 129		36 797 129	35 452 276
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	34 370		34 370	32 947
	Montant net du chiffre d'affaires	36 831 498		36 831 498	35 485 224
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation				
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			290	33 018
Autres produits			513	734	
Total des produits d'exploitation (1)				36 832 301	35 518 976
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises			26 950 195	26 042 383
	Variation de stock			(40 158)	(4 553)
	Achats de matières et autres approvisionnements			123 821	130 833
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			2 346 011	2 222 745
	Impôts, taxes et versements assimilés			361 934	278 753
	Salaires et traitements			3 311 403	3 212 964
	Charges sociales du personnel			916 695	860 647
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements : - sur immobilisations - charges d'exploitation à répartir			663 533	675 059
	Dotations aux dépréciations : - sur immobilisations - sur actif circulant				
	Dotations aux provisions				
	Autres charges			2 181	1 083
Total des charges d'exploitation (2)				34 635 614	33 419 913
RESULTAT D'EXPLOITATION				2 196 687	2 099 063

Compte de Résultat 2/2

		31/12/2022	31/12/2021
RESULTAT D'EXPLOITATION		2 196 687	2 099 063
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	10 167	7 479 4 700
	Total des produits financiers	10 167	12 179
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	24 780	21 062
	Total des charges financières	24 780	21 062
RESULTAT FINANCIER		(14 613)	(8 884)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		2 182 073	2 090 179
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		16 595
	Total des produits exceptionnels		16 595
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	1 131	8 236 907
	Total des charges exceptionnelles	1 131	9 143
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(1 131)	7 452
PARTICIPATION DES SALARIES IMPOTS SUR LES BENEFICES		445 519 420 067	422 545 424 369
TOTAL DES PRODUITS		36 842 468	35 547 749
TOTAL DES CHARGES		35 527 112	34 297 031
RESULTAT DE L'EXERCICE		1 315 356	1 250 718

(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs

(3) dont produits concernant les entreprises liées

(4) dont intérêts concernant les entreprises liées

SODIME

Société par Actions Simplifiée au capital de 40.000 euros
Siège social : Route Nationale 96 - La Coudourousse
13650 MEYRARGUES
R.C.S. AIX EN PROVENCE 533 329 868

BILAN COMPTE DE RESULTATS ANNEXE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

Certifiés conformes
Le Président

DocuSigned by:

878EAF95821142F...

Bilan Actif

		31/12/2022			31/12/2021
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	34 165	33 777	388	
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions	6 759 113	3 447 537	3 311 577	3 784 570
	Installations techniques,mat. et outillage indus.	1 224 191	1 034 276	189 914	239 098
	Autres immobilisations corporelles	1 204 643	820 965	383 678	426 886
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	341 626		341 626	302 847
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés	492		492	492
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	700		700	730
TOTAL (II)		9 564 929	5 336 555	4 228 375	4 754 623
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	1 357 667		1 357 667	1 317 509
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	7 262		7 262	9 014
	Autres créances	639 128		639 128	657 124
	Capital souscrit appelé, non versé				
COMPTES DE REGULARISATION	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	2 289 457		2 289 457	2 579 276
	Charges constatées d'avance	44 197		44 197	39 337
	TOTAL (III)	4 337 711		4 337 711	4 602 260
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		13 902 640	5 336 555	8 566 085	9 356 883

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

730

Bilan Passif

		31/12/2022	31/12/2021
Capitaux Propres	Capital social ou individuel Primes d'émission, de fusion, d'apport ... Ecart de réévaluation	40 000	40 000
	RESERVES		
	Réserve légale	4 000	4 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	775 691	1 024 973
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	1 315 356	1 250 718
	Subventions d'investissement Provisions réglementées		
Total des capitaux propres		2 135 047	2 319 691
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques Provisions pour charges	88 835	88 835
	Total des provisions	88 835	88 835
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 716 322	2 390 702
	Emprunts et dettes financières divers (3)	408 939	219 624
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 521 476	2 282 009
	Dettes fiscales et sociales	1 694 715	2 055 773
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	466	
	Autres dettes	286	249
Produits constatés d'avance (1)			
Total des dettes		6 342 203	6 948 358
Ecart de conversion passif			
TOTAL PASSIF		8 566 085	9 356 883
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		1 315 356,19	1 250 717,91
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		5 226 412	6 948 358
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			20
(3) Dont emprunts participatifs			

SODIME

Société par Actions Simplifiée au capital de 40.000 euros
Siège social : Route Nationale 96
La Coudourousse
13650 MEYRARGUES
R.C.S. AIX EN PROVENCE 533 329 868

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 11 MAI 2023

Exercice clos le 31 décembre 2022

- PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT -

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice écoulé, dont elle constate l'existence et s'élevant à 1.315.356 euros, de la manière suivante :

Bénéfice : 1.315.356 euros

Affectation :

- Aux associés à titre de dividendes, à concurrence de 600.000 euros
Soit un dividende de 15 euros par action,
- Le solde, au poste « Autres réserves », soit 715.356 euros
Ce qui porte ainsi le solde de ce poste à la somme de 1.491.047 €.

Total affecté : 1.315.356 euros

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres s'élèvent à la somme de 1.535.047 euros pour un capital social de 40.000 euros.

Le dividende est mis en paiement à compter du 11 mai 2023.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,
- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50.000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75.000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de

l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,

- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 599.910 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 90 euros.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

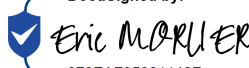
Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes mis en distribution au cours des trois derniers exercices ont été les suivants :

EXERCICE	Dividendes	Revenus distribués éligibles à l'abattement	Revenus distribués non éligibles à l'abattement
DCU du 08.12.2022	500.000 €	499.925 €	75 €
Clos le 31.12.2021	1.000.000 €	999.850 €	150 €
DCU du 30.12.2021	500.000 €	499.925 €	75 €
Clos le 31.12.2020	1.200.000 €	1.199.820 €	180 €
Clos le 31.12.2019	600.000 €	599.910 €	90 €

- ADOPTION -

Cette affectation a été adoptée par l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle en date du 11 mai 2023.

Certifié conforme
Le Président

DocuSigned by:

878EAF95821142F...

Règles et Méthodes Comptables

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice dont le bilan présente un total de **8 566 085 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **36 842 468 euros** et un total **charges** de **35 527 112 euros**,dégageant ainsi un **résultat** de **1 315 356 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2022** et finit le **31/12/2022**.

Il a une durée de **12** mois.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERITIKUES DE L'EXERCICE

Néant

ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Néant

COMPLÉMENT D'INFORMATION RELATIF AU BILAN

Évaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Logiciel	Linéaire	2 à 5 ans
Agencements des constructions	Linéaire	5 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	3 à 10 ans
AAI divers	Linéaire	3 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 8 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Règles et Méthodes Comptables

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence (art. 121-1 et 121-5 et suivants du Plan Comptable Général).

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des

Règles et Méthodes Comptables

difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2022
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	33 708		457			34 165
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	33 708		457			34 165
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement	6 759 113					6 759 113
	Instal technique, matériel outillage industriels	1 260 394		35 231		71 434	1 224 191
	Instal., agencement, aménagement divers	890 802		46 407		4 987	932 222
	Matériel de transport	130 109					130 109
	Matériel de bureau, mobilier	124 740		17 571			142 312
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	9 165 158		99 210		76 421	9 187 947
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	302 847		38 779			341 626
	Autres titres immobilisés	492					492
	Prêts et autres immobilisations financières	730				30	700
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	304 069		38 779		30	342 818
TOTAL		9 502 935		138 446		76 451	9 564 929

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2022
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	33 708	69		33 777
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	33 708	69		33 777
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement	2 974 544	472 993		3 447 537
	Instal technique, matériel outillage industriels	1 021 296	84 299	71 319	1 034 276
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	552 508	73 230	3 971	621 766
	Matériel de transport	66 283	26 022		92 305
	Matériel de bureau, mobilier	99 974	6 920		106 893
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4 714 604	663 464	75 290	5 302 778
TOTAL		4 748 312	663 533	75 290	5 336 555

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autr	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autr	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2022
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges	88 835			88 835
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	88 835			88 835
	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur comptes clients				
	Autres				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION					
TOTAL GENERAL		88 835			88 835

Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.				

Créances et Dettes

		31/12/2022	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	700		700
	Clients douteux ou litigieux	182	182	
	Autres créances clients	7 080	7 080	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	3 772	3 772	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	20 397	20 397	
	Taxes sur la valeur ajoutée	22 892	22 892	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	321 192	321 192	
	Débiteurs divers	270 875	270 875	
	Charges constatées d'avances	44 197	44 197	
TOTAL DES CREANCES		691 287	690 587	700
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2022	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	1 716 322	600 530	1 115 791	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	8 000	8 000		
	Fournisseurs et comptes rattachés	2 521 476	2 521 476		
	Personnel et comptes rattachés	800 088	800 088		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	504 391	504 391		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	76 460	76 460		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	163 739	163 739		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	466	466		
	Groupe et associés (2)	550 976	550 976		
	Autres dettes	286	286		
	Dettes représentatives de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		6 342 203	5 226 412	1 115 791	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		674 361			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Produits à recevoir

31/12/2022

Total des Produits à recevoir		13 080
Autres créances clients <i>CLIENTS FACTURES A ETABLIR</i>	<i>198</i>	198
Autres créances <i>FOURNIS.RRR ET AVOIRS A RECEV.</i> <i>INTERETS COURUS SUR CC</i>	<i>7 410</i> <i>5 472</i>	12 882

Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/12/2022
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		44 197	44 197
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			44 197

Charges à payer

31/12/2022

Total des Charges à payer		1 149 171
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit <i>INTERETS COURUS S/EMPRUNTS</i>	<i>1 353</i>	1 353
Dettes fournisseurs et comptes rattachés <i>FOURNISSEURS FACT.NON PARVENUE</i>	<i>188 545</i>	188 545
Dettes fiscales et sociales <i>PROVIS.P/CONGES A PAYER</i> <i>PARTICIPATION DES SALARIES</i> <i>PERSONNEL - CHARGES A PAYER</i> <i>INTERESSEMENTS A PAYER</i> <i>PROV.CHARG.SOC.S/CONGE A PAYER</i> <i>ORGANISMES SOCIAUX CHARGES A P</i>	<i>261 388</i> <i>302 194</i> <i>80 000</i> <i>143 325</i> <i>91 177</i> <i>81 189</i>	959 273

Capital social

		31/12/2022	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		40 000,00	1,0000	40 000,00
	Emises pendant l'exercice				
	Remboursées pendant l'exercice				
	Du capital social fin d'exercice		40 000,00	1,0000	40 000,00

Engagements financiers

31/12/2022

Engagements
financiers donnésEngagements
financiers reçus

Effets escomptés non échus

Avals, cautions et garanties

Caution solidaire sur emprunt SCI Sodimeyr Crédit Agricole

Caution solidaire sur emprunt SAS MG

Caution solidaire sur emprunt SAS NEMODIS

5 218 491

1 500 000

87 700

6 806 191

Engagements de crédit-bail

Engagements en pensions, retraite et assimilés

Engagement retraite

81 303

81 303

Autres engagements

Total des engagements financiers (1)

6 887 494

(1) Dont concernant :

Les dirigeants

Les filiales

Les participations

Les autres entreprises liées

5 218 491

1 587 700

Dettes garanties par des Sûretés Réelles

Nat. Dette	Nature de la Garantie	Org. Bénéficiaire	Montant début	31/12/2022
Emprunt	Nantissement fonds de commerce Echéance : 15/06/2026	Crédit Agricole	3 800 000	1 427 651
		TOTAL	3 800 000	1 427 651

Effectif moyen

		31/12/2022	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		7	
	Professions intermédiaires		6	
	Employés		102	
	Ouvriers			
	TOTAL		115	



GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE
AIX EN PROVENCE

11/07/2024

38 Cours Mirabeau - CS 70791
13625 AIX-EN-PROVENCE Cedex 1
TEL SERVICE JUDICIAIRE 0825 149 957

SODIME
Route Nationale 96
la Coudourousse
13650 Meyrargues

Nos références : 2011 B 2081 / IF 2024 009629 / 2024004367
à rappeler dans toute correspondance

Numéro d'astreinte : 9847
Lettre recommandée avec demande d'avis de réception

**NOTIFICATION D'ORDONNANCE
PORTANT INJONCTION DE FAIRE SOUS DELAI ET ASTREINTE
AINSI QUE CONVOCATION**

Conformément à l'article R.611-14 du code de commerce, je vous notifie l'ordonnance présidentielle dont copie jointe.

J'attire votre attention sur l'importance de cette ordonnance qui porte **injonction de faire, fixe un délai et une astreinte ainsi que la date d'audience** à laquelle vous devrez comparaître muni(e) de cette convocation, le

18/09/2024 à 14:00

au Tribunal de commerce d'Aix-en-Provence, 38 cours Mirabeau --13100 Aix en Provence

Si vous régularisez votre situation avant l'expiration du délai fixé, l'affaire sera retirée du rôle. Il conviendra de ne pas vous présenter à l'audience et de joindre un règlement de 83.72 € au dépôt des comptes annuels.

Enfin, je vous précise que l'article R. 611-13 du même code mentionne que cette ordonnance n'est pas susceptible de recours.

Je vous prie de croire à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

le Greffier.



RAPPEL :

Article L611-2 du code de commerce

...

II. - Lorsque les dirigeants d'une société commerciale ne procèdent pas au dépôt des comptes annuels dans les délais prévus par les textes applicables, le président du tribunal peut leur adresser une injonction de le faire à bref délai sous astreinte.

Si cette injonction n'est pas suivie d'effet dans un délai fixé par décret en Conseil d'Etat, le président du tribunal peut également faire application à leur égard des dispositions du deuxième alinéa du I.

Article R.611-15 du code de commerce

Lorsque l'injonction de faire a été exécutée dans les délais impartis, l'affaire est retirée du rôle par le président du tribunal.

Dans le cas contraire, le greffier constate le non-dépôt des comptes par procès-verbal.

Article R.611-16 du code de commerce

En cas d'inexécution de l'injonction de faire qu'il a délivrée, le président du tribunal statue sur la liquidation de l'astreinte.

...

Art. 853 du NCPC :

Les parties se défendent elles-mêmes.

Elles ont la faculté de se faire assister ou représenter par toute personne de leur choix.

Le représentant, s'il n'est avocat, doit justifier d'un pouvoir spécial.

TRIBUNAL DE COMMERCE D'AIX EN PROVENCE

ORDONNANCE

Nous, Bertrand BIGAY, agissant par délégation de Monsieur le Président du Tribunal de commerce d'Aix-en-Provence, assisté de Maître Alexandra VILLARON, Greffier,

Vu les articles, selon le cas, L. 232-21 (SNC à certaines conditions), L. 232-22 (SARL) ou L. 232-23 (Sociétés par actions et sociétés européennes) du code de commerce faisant obligation à ces sociétés de déposer au greffe du tribunal de commerce du siège social, les comptes annuels dans le mois (et dans les deux mois en cas de dépôt par voie électronique) suivant l'approbation desdits comptes par l'assemblée ordinaire des associés ou actionnaires, ou par l'associé unique,

Vu les articles L. 611-2, R. 611-13 et R. 611-14 du code de commerce,

Vu l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés de la société SODIME SAS, sous le numéro 533 329 868, R.C.S. Aix en Provence,

Constatons que le représentant légal de la société SODIME, n'a pas procédé au dépôt au greffe des comptes annuels pour les exercices clôturés en 2021 et/ou en 2022, le cas échéant les exercices précédents non déposés et ne respecte ainsi pas les dispositions légales en vigueur.

PAR CES MOTIFS,

Statuant par décision non susceptible de recours,

Enjoignons M. MORLIER Eric

MME GILLET MORLIER Fabienne, représentant(s) légal (aux) de SODIME SAS - 533 329 868 de procéder au dépôt des comptes annuels pour les exercices clôturés en 2021 et/ou en 2022 et le cas échéant les exercices précédents non déposés, dans le délai d'un mois à compter de la réception de la notification ou de la signification de la présente ordonnance,

Sous peine d'une astreinte que nous fixons au montant de 100,00 Euros par jour de retard, dont le représentant légal sera redevable, dès le lendemain de l'expiration du délai d'un mois précité, à défaut pour lui de satisfaire à cette injonction,

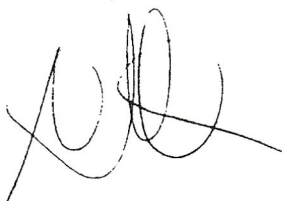
Fixons au 18/09/2024 à 14:00, l'audience qui se tiendra au Tribunal de commerce d'Aix en Provence, 38 cours Mirabeau 13100 Aix en Provence, pour qu'il soit examiné les suites de l'injonction,

Ordonnons la notification de la présente ordonnance à M. MORLIER Eric, représentant légal de SODIME SAS par lettre recommandée avec accusé de réception.

Disons que les dépens définis à l'article 695 du code de procédure civile, incluant les frais de greffe relatifs à cette ordonnance et à sa notification, liquidés à la somme de VINGT-SIX EUROS ET SOIXANTE DOUZE CENTS (26,72 Euros) seront supportés par le représentant légal.

Fait à Aix en Provence, 25/06/2024,

Le Greffier
Alexandra VILLARON



Le Président
Bertrand BIGAY





LA POSTE
AVIS DE PASSAGE
DU FACTEUR
LETTRE RECOMMANDÉE
AVEC AR

Contre-remboursement

À COMPLÉTER PAR LE FACTEUR

Présenté / Avisé le :

À reporter sur le feuillet suivant

Vous pouvez retirer cette lettre recommandée dans votre bureau de poste, munie(e) d'une pièce d'identité et du présent avis à partir du

à _____ heures, et avant expiration du délai de garde.

Motif de non-distribution :

Absent(e) ☐

Autre _____

Bénéficiez du service
gratuit Nouvelle Livraison
Voir conditions au verso

CE FEUILLET EST À DÉTACHER SEUL SELON LES POINTILLÉS

La Poste - SA au capital de 5 364 851 384 euros - 356 000 000 RCS Paris
Siège social : 9 RUE DU COLONEL PIERRE AVIA - 75015 PARIS

IF/AUDIENCE

PRÉSENTÉ LE 21/09/2024 09:15
DEPÔT DE COMPTES (M-)

2024 009629 18/09/2024



R3

R2

NIVEAU DE GARANTIE **RX**

LETTRE

DESTINATAIRE

RECOMMANDÉ

AR

SODIME
ROUTE NATIONALE 96
LA COUDOUROUSSE
13650 MEYRARGUES

SODIME
ROUTE NATIONALE 96
LA COUDOUROUSSE
13650 MEYRARGUES

Bureau de poste :

Adresse :



2C 013 319 9561 4



IB1V15 TLM J3N 064 623 12/22

La Poste agrément n° C 701

Déduire 7 grammes

DESTINATAIRE

SODIME

SAS au capital de 40 000 €

Siège social :

La Coudourousse-RN 96
13650 MEYRARGUES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2022



2, Rue Mahatma Gandhi
13090 AIX-EN-PROVENCE

Société de Commissaires aux comptes membre de la Compagnie d'Aix-Bastia

SODIME

SAS au capital de 40 000 €

Siège social :

La Coudourousse-RN 96
13650 MEYRARGUES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022.

Aux associés de la société SODIME,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SODIME relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président, et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Aix-en-Provence, le 26 avril 2023.



ACN AUDIT,
Alexandre WAGNER
Commissaire aux Comptes associé

Bilan Actif

		31/12/2022			31/12/2021
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	34 165	33 777	388	
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions	6 759 113	3 447 537	3 311 577	3 784 570
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	1 224 191	1 034 276	189 914	239 098
	Autres immobilisations corporelles	1 204 643	820 965	383 678	426 886
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	341 626		341 626	302 847
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés	492		492	492
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	700		700	730
TOTAL (II)		9 564 929	5 336 555	4 228 375	4 754 623
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	1 357 667		1 357 667	1 317 509
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	7 262		7 262	9 014
	Autres créances	639 128		639 128	657 124
	Capital souscrit appelé, non versé				
COMPTES DE REGULARISATION	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	2 289 457		2 289 457	2 579 276
	Charges constatées d'avance	44 197		44 197	39 337
	TOTAL (III)	4 337 711		4 337 711	4 602 260
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		13 902 640	5 336 555	8 566 085	9 356 883

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an



730

Bilan Passif

		31/12/2022	31/12/2021
Capitaux Propres	Capital social ou individuel Primes d'émission, de fusion, d'apport ... Ecart de réévaluation	40 000	40 000
	RESERVES		
	Réserve légale	4 000	4 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	775 691	1 024 973
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	1 315 356	1 250 718
	Subventions d'investissement Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	2 135 047	2 319 691
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques Provisions pour charges	88 835	88 835
	Total des provisions	88 835	88 835
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 716 322	2 390 702
	Emprunts et dettes financières divers (3)	408 939	219 624
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 521 476	2 282 009
	Dettes fiscales et sociales	1 694 715	2 055 773
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	466	
	Autres dettes	286	249
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	6 342 203	6 948 358
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	8 566 085	9 356 883
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		1 315 356,19	1 250 717,91
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		5 226 412	6 948 358
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			20
(3) Dont emprunts participatifs			

Compte de Résultat 1/2

			31/12/2022	31/12/2021
			12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	36 797 129	36 797 129	35 452 276
	Production vendue (Biens)			
	Production vendue (Services et Travaux)	34 370	34 370	32 947
	Montant net du chiffre d'affaires	36 831 498	36 831 498	35 485 224
	Production stockée			
	Production immobilisée			
	Subventions d'exploitation			
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges		290	33 018
	Autres produits		513	734
	Total des produits d'exploitation (1)		36 832 301	35 518 976
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises		26 950 195	26 042 383
	Variation de stock		(40 158)	(4 553)
	Achats de matières et autres approvisionnements		123 821	130 833
	Variation de stock			
	Autres achats et charges externes		2 346 011	2 222 745
	Impôts, taxes et versements assimilés		361 934	278 753
	Salaires et traitements		3 311 403	3 212 964
	Charges sociales du personnel		916 695	860 647
	Cotisations personnelles de l'exploitant			
	Dotations aux amortissements :			
	- sur immobilisations		663 533	675 059
	- charges d'exploitation à répartir			
	Dotations aux dépréciations :			
	- sur immobilisations			
	- sur actif circulant			
	Dotations aux provisions			
	Autres charges		2 181	1 083
	Total des charges d'exploitation (2)		34 635 614	33 419 913
RESULTAT D'EXPLOITATION			2 196 687	2 099 063

Compte de Résultat 2/2

		31/12/2022	31/12/2021
RESULTAT D'EXPLOITATION		2 196 687	2 099 063
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	10 167	7 479 4 700
	Total des produits financiers	10 167	12 179
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	24 780	21 062
	Total des charges financières	24 780	21 062
RESULTAT FINANCIER		(14 613)	(8 884)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		2 182 073	2 090 179
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		16 595
	Total des produits exceptionnels		16 595
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	1 131	8 236 907
	Total des charges exceptionnelles	1 131	9 143
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(1 131)	7 452
PARTICIPATION DES SALARIES IMPOTS SUR LES BENEFICES		445 519 420 067	422 545 424 369
TOTAL DES PRODUITS		36 842 468	35 547 749
TOTAL DES CHARGES		35 527 112	34 297 031
RESULTAT DE L'EXERCICE		1 315 356	1 250 718

- (1) dont produits afférents à des exercices antérieurs
 (2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs
 (3) dont produits concernant les entreprises liées
 (4) dont intérêts concernant les entreprises liées

Règles et Méthodes Comptables

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice dont le bilan présente un total de **8 566 085 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **36 842 468 euros** et un total **charges** de **35 527 112 euros**,dégageant ainsi un **résultat** de **1 315 356 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2022** et finit le **31/12/2022**.

Il a une durée de **12** mois.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERITIKUES DE L'EXERCICE

Néant

ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Néant

COMPLÉMENT D'INFORMATION RELATIF AU BILAN

Évaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Logiciel	Linéaire	2 à 5 ans
Agencements des constructions	Linéaire	5 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	3 à 10 ans
AAI divers	Linéaire	3 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 8 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Règles et Méthodes Comptables

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence (art. 121-1 et 121-5 et suivants du Plan Comptable Général).

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des

Règles et Méthodes Comptables

difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2022
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	33 708		457			34 165
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	33 708		457			34 165
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement	6 759 113					6 759 113
	Instal technique, matériel outillage industriels	1 260 394		35 231		71 434	1 224 191
	Instal., agencement, aménagement divers	890 802		46 407		4 987	932 222
	Matériel de transport	130 109					130 109
	Matériel de bureau, mobilier	124 740		17 571			142 312
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	9 165 158		99 210		76 421	9 187 947
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	302 847		38 779			341 626
	Autres titres immobilisés	492					492
	Prêts et autres immobilisations financières	730				30	700
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	304 069		38 779		30	342 818
TOTAL		9 502 935		138 446		76 451	9 564 929



Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2022
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	33 708	69		33 777
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	33 708	69		33 777
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement	2 974 544	472 993		3 447 537
	Instal technique, matériel outillage industriels	1 021 296	84 299	71 319	1 034 276
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	552 508	73 230	3 971	621 766
	Matériel de transport	66 283	26 022		92 305
	Matériel de bureau, mobilier	99 974	6 920		106 893
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4 714 604	663 464	75 290	5 302 778
TOTAL		4 748 312	663 533	75 290	5 336 555

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autr	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autr	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							



Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2022
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges	88 835			88 835
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	88 835			88 835
	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur comptes clients				
	Autres				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION					
TOTAL GENERAL		88 835			88 835
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					



Créances et Dettes

		31/12/2022	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	700		700
	Clients douteux ou litigieux	182	182	
	Autres créances clients	7 080	7 080	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	3 772	3 772	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	20 397	20 397	
	Taxes sur la valeur ajoutée	22 892	22 892	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	321 192	321 192	
	Débiteurs divers	270 875	270 875	
	Charges constatées d'avances	44 197	44 197	
	TOTAL DES CREANCES	691 287	690 587	700
(1)	Prêts accordés en cours d'exercice			
(1)	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/12/2022	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	1 716 322	600 530	1 115 791	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	8 000	8 000		
	Fournisseurs et comptes rattachés	2 521 476	2 521 476		
	Personnel et comptes rattachés	800 088	800 088		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	504 391	504 391		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	76 460	76 460		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	163 739	163 739		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	466	466		
	Groupe et associés (2)	550 976	550 976		
	Autres dettes	286	286		
	Dettes représentatives de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	6 342 203	5 226 412	1 115 791	
(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(1)	Emprunts remboursés en cours d'exercice	674 361			
(2)	Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

Produits à recevoir

31/12/2022

Total des Produits à recevoir		13 080
Autres créances clients <i>CLIENTS FACTURES A ETABLIR</i>	<i>198</i>	198
Autres créances <i>FOURNIS.RRR ET AVOIRS A RECEV.</i> <i>INTERETS COURUS SUR CC</i>	<i>7 410</i> <i>5 472</i>	12 882

Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/12/2022
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		44 197	44 197
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			44 197

Charges à payer

31/12/2022

Total des Charges à payer		1 149 171
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit <i>INTERETS COURUS S/EMPRUNTS</i>	<i>1 353</i>	1 353
Dettes fournisseurs et comptes rattachés <i>FOURNISSEURS FACT.NON PARVENUE</i>	<i>188 545</i>	188 545
Dettes fiscales et sociales <i>PROVIS.P/CONGES A PAYER</i> <i>PARTICIPATION DES SALARIES</i> <i>PERSONNEL - CHARGES A PAYER</i> <i>INTERESSEMENTS A PAYER</i> <i>PROV.CHARG.SOC.S/CONGE A PAYER</i> <i>ORGANISMES SOCIAUX CHARGES A P</i>	<i>261 388</i> <i>302 194</i> <i>80 000</i> <i>143 325</i> <i>91 177</i> <i>81 189</i>	959 273

Capital social

	31/12/2022	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice	40 000,00	1,0000	40 000,00
	Emises pendant l'exercice			
	Remboursées pendant l'exercice			
	Du capital social fin d'exercice	40 000,00	1,0000	40 000,00

Engagements financiers

31/12/2022

Engagements
financiers donnésEngagements
financiers reçus

Effets escomptés non échus

Avals, cautions et garanties

Caution solidaire sur emprunt SCI Sodimeyr Crédit Agricole

Caution solidaire sur emprunt SAS MG

Caution solidaire sur emprunt SAS NEMODIS

5 218 491

1 500 000

87 700

6 806 191

Engagements de crédit-bail

Engagements en pensions, retraite et assimilés

Engagement retraite

81 303

81 303

Autres engagements

Total des engagements financiers (1)

6 887 494

(1) Dont concernant :

Les dirigeants

Les filiales

Les participations

Les autres entreprises liées

5 218 491

1 587 700



Dettes garanties par des Sûretés Réelles

Nat. Dette	Nature de la Garantie	Org. Bénéficiaire	Montant début	31/12/2022
Emprunt	Nantissement fonds de commerce Echéance : 15/06/2026	Crédit Agricole	3 800 000	1 427 651
		TOTAL	3 800 000	1 427 651

Effectif moyen

		31/12/2022	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		7	
	Professions intermédiaires		6	
	Employés		102	
	Ouvriers			
	TOTAL		115	

SODIME

Société par Actions Simplifiée au capital de 40.000 euros
Siège social : Route Nationale 96 - La Coudourousse
13650 MEYRARGUES
R.C.S. AIX EN PROVENCE 533 329 868

EXTRAIT DE PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 11 AVRIL 2024

L'An Deux Mille Vingt-Quatre,
Le onze avril,
A treize heures trente,

Les actionnaires de la société SODIME, Société par Actions Simplifiée au capital de 40.000 euros, divisé en 40.000 actions de 1 euro de valeur nominale chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, au M.I.N CAVAILLON, sis à CAVAILLON (84300), Avenue Pierre Grand, sur convocation régulière à l'initiative du Président.

.../...

Le Président rappelle que l'Assemblée Générale est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- .../... ;
- Expiration du mandat du Commissaire aux Comptes, et décision à prendre à cet égard ;
- .../... ;
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

.../...

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris acte de l'expiration du mandat de Commissaire aux comptes du cabinet A C N AUDIT, décide de ne pas procéder au renouvellement dudit mandat, et de nommer en remplacement :

La société ROUVIERE AUDIT,
Société par Actions Simplifiée au capital de 5.000 euros,
Dont le siège se situe à AUBENAS (07200), 9 Avenue de Roqua,
Immatriculée au R.C.S de AUBENAS sous le numéro 537 717 670,

en qualité de Commissaire aux Comptes de la Société, pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice qui seront clos le 31 décembre 2029.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTÉE A L'UNANIMITE.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour accomplir toutes formalités et effectuer tous dépôts.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTÉE A L'UNANIMITE.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Extrait de PV certifié conforme
Le Président
M. Eric MORLIER

DocuSigned by:
Eric Morlier
878EAF95821142F...